Pibrac le 14 février 2011

US PIBRAC FOOTBALL
2, boulevard des Ecoles
31820 PIBRAC

Compte-rendu
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
15 janvier 2011

Présents :

- Christine VIDOTTO, Harry FRANCHETTI, Patrick DISSET, Julian KEANE, Yannick MESTON, Cyrille BLANCHARDON, Cédric PIERROT, Nicolas DENTELLA, Jerôme BONNEVAL, Jean-MARC HIGY, Laurent SIMONET, Stéphane DELEUZE, Christophe BORNANCIN, Yannick BALLBE, Mickael COSTE, Manuel VILLAIN
+ quelques parents d'enfants licenciés.

- Jean-Jacques URO (Mairie de Pibrac)

Excusés : Alain ROLDAN, Gérard FRAYSSE

1/ Objet :

Lors de l'assemblée générale financière tenue le 2 octobre 2010 et afin de pouvoir maintenir l'équilibre budgétaire du club, il a été décidé de suspendre les commandes des équipements initialement prévus, des ballons et chaussettes de sport étant néanmoins commandés et fournis aux joueurs.

Toutefois, compte tenu de la participation extrêmement faible à cette AG du 2 octobre, il a également été convenu qu'une nouvelle assemblée générale financière serait tenue début janvier 2011 afin de répondre aux questions soulevés par les adhérents sur la situation financière du club et prendre les décisions appropriées en matière de dépenses afin de pouvoir terminer l'exercice budgétaire 2010/2011.

2/ Présentation des comptes : Le compte de résultat est distribué en séance aux participants :

Pour la saison 2009/2010, il fait apparaître un déficit de 12313 € qui s'explique par :
- augmentation des frais de déplacement (transports par bus notamment) ;
- augmentation des frais de pressing ;
- résultats du loto relativement faible ;
- faibles recettes du tournoi de Pâques en raison d'un météo très peu favorable ;
- partenariat peu développé ;
- diminution des subventions municipales (22 800 € contre 25 335 € en 2008) ;

- partage des recettes pour la fête de Pibrac.

Le budget prévisionnel 2010-2011 prévoyait un budget en équilibre mais était constitué (en juin 2010) sur la base d'une augmentation de 10 € des licences et d'une évolution légèrement positive du nombre d'adhérents en raison de la création de l'équipe féminine. Les recettes prévues sur les cotisations était ainsi estimé à 40 000 € (contre 37000 €) l'année précédente.
Il a été constaté que cette prévision était erronée et le bilan des cotisations s'élève pour cette année à 27000 €.

- Par ailleurs, la poule dans laquelle évoluait l'équipe première a été modifiée et comprend beaucoup plus de déplacements lointains que prévus.
- Enfin, il est également évoqué la non participation à la fête locale (décision unilatérale de la Mairie de favoriser les commerçants de la commune plutôt que les associations), décision connue quelques jours avant la fête alors que les commandes de boissons avaient été effectuées.

De nombreuses questions sont soulevées par les adhérents présents à la réunion, à savoir :

- Pourquoi une telle baisse en matière d'adhésions ? Il s'agit certes d'un problème général (cf Etats généraux du football) mais n'y a-t-il pas d'autres raisons comme le coût de la cotisation ou le fait de ne pas disposer d'un terrain d'entraînement synthétique. Nombreuses contreverses sur ces deux points.
- Comment n'a-t-on pas pris en compte ces problèmes plus tôt ?
- Quels sont les coûts générés par l'équipe première et notamment les primes de match ?
- Comment expliquer aux parents et adhérents concernés qu'ils ne pourront avoir toute la dotation qui était initialement prévue de leur fournir ?
- Etc ….

Nombreuses discutions sur l'ensemble de ces points avec des avis très partagés et souvent très critiques.

3/ <u>Propositions pour terminer cet exercice budgétaire</u> (jusqu'au 30 juin)

Pour remédier à cette situation, il convient donc de diminuer de façon drastique les dépenses.

Situation :

Bénéfices attendus :

Loto :	1500 €
Subvention Ex :	4000 €
Subvention Mairie :	15116 €
Tournoi Pâques :	6000 €
Interpro :	1000 €
Partenariat	2000 €
	29 616

A régler :

Super U	4500 €
Casal	3000 €
Boissons :	2000 €
Pressing :	3000 €
Arbitrage :	4500 €
Bus :	3000 €
District :	600 €
Ligue :	1500 €
Educateurs :	15000 €
Div	3000
	40 100 €

Il est donc décidé :

- d'accorder la priorité aux éducateurs qui seront remboursés de leur frais de déplacement (pour la première partie de la saison) dès le versement de la première partie de la subvention municipale.
- de ne pas distribuer de primes au joueurs pour la saison en cours ;
- de geler toutes les commandes d'équipement initialement prévues ;
- de supprimer toute dépense non obligatoire et notamment les abonnements Canal + et Canal Satellite
- d'arrêter les prestations pressing, le lavage des maillots pouvant être assuré au niveau des équipes ;
- de favoriser les opérations de partenariat et de mettre tout en œuvre pour améliorer les recettes issues des tournois (rappel : les conditions météorologiques étaient extrêmement défavorables les deux dernière années).

4/ <u>Préparation exercice budgétaire</u>

Dès le mois d'avril, une proposition de budget prévisionnel sera préparée par le trésorier, discuté en comité financier dont la composition sera prochainement établie et proposé au bureau. Seront notamment définis à cette occasion la stratégie 2011/2012 : coût des cotisation et dotations en équipements, frais de déplacements et primes.

* * *